



Du 3 septembre 2025
District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : http://savoie.fff.fr



REUNION PRÉFORMATION

La réunion de rentrée des éducateurs / éducatrices du pôle préformation se tiendra

Le lundi 8 septembre 2025

RDV à 18H15, à l'auditorium du District de Savoie de Football



Début de la réunion à 18H30 **précises**
Cela concernera les U13, U15, U17 et U20

Merci aux clubs de partager ce lien aux éducateurs et responsables concernés

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScQM7ZELr7CCGIRRB9h8DeBeaNbT2x4XKiSbftAKKegLklxw/viewform?usp=header>

Remboursement des frais kilométriques pour un véhicule par club représenté

SOMMAIRE

Comité Directeur page 2	Commission Féminines pages 25
Secrétariat page 3	Commission Critérium Féminin séniors page 26
Commission FAFA page 4 à 5	Commission Fair Play page 27 à 29
Commission FMI pages 6 à 7	Commission Technique pages 30 à 33
Commission Sportive pages 8 à 10	Commission Label.....pages 34
Commission des Jeunes page 11 à 15	Commission des Arbitres pages 35 à 37
Commission Futsal page 16 à 21	Commission Statut de l'Arbitrage pages 38 à 40
Commission des Coupes pages 22 à 24	Annexes : page 41





COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 1^{er} septembre 2025

Note aux clubs – AG LA ROCHETTE

Les clubs suivants sont amendés de 140 € pour absence à l'assemblée Générale de début de saison le vendredi 29 août 2025 à LA ROCHETTE :

- F.C PONT
- CHAMBERY SPORT 73
- ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS
- US LA MOTTE SERVOLEX





SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 1^{er} septembre 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 25 août 2025 au 1^{er} septembre 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

U.S. MODANE - U.S. LA RAVOIRE – FC MARTHOD - Antonio BARBOSA - U.S. PONTOISE - ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL – ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE

Commission Sportive:

A.S. MONT JOVET BOZEL - ISERE FUTSAL - A.S. D'UGINE (3) - F.C. VILLARGONDRAN - F.C. BELLE ETOILE MERCURY (3) - F.C. ST MICHEL SP. - F.C. DES BAUGES - MARTHOD SP. - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY (3) - U.S. MODANE (2) - C.A. YENNOIS - U.S. ST REMY DE MAURIENNE - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - F.C. ST MICHEL SP. – CS BELLEY – GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE – ST PIERRE SPOIRT FOOTBALL (2) – USC AIGUEBELLE – AIX FC – US GRIGNON (3) – FC ST BALDOPH

Commission Des Arbitres :

Tayfun DURMAZ – EDDOUM Fatima – BOUBAKER Ali – MEUNIER Laurie – CORVERA Vanesa – ABBADAR Salim – MARTIN Guillaume – YILDIRIM Esat – AIT KHOUYA Ilyes – AYARI Mohamed – COGNIN SP – ES TARENTEISE – Hugo POINTET – BOUCHET Damien

Commission FAFA :

U.S. ST REMY DE MAURIENNE

Commission FMI :

U.S. ST REMY DE MAURIENNE

Commission des Terrains :

F.C. VILLARGONDRAN

Commission des Coupes :

GROUPEMENT JEUNES UNION SPORIVE CHAMBERY COGNIN



COMMISSION FAFA

Mardi 2 septembre 2025

Information F.A.F.A. Transports – Saison 2025/2026

Veillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Date limite de dépôt des dossiers : **23 NOVEMBRE 2025, sur l'application.**

[fff_fafa_cahier-des-charges_transport-25-26_vdef.pdf](#)

Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 8 600 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

La Commission reste à votre disposition.

Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2025/2026

Veillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2025 :

[fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_25-26_vdef.pdf](#)

ATTENTION : Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2025/2026. La répartition s'effectuera au début de l'année 2026.

La Commission reste à votre disposition.



Informations dossiers – Saison 2024/2025

Note aux clubs et aux Collectivités

Un courriel de notification sera adressé prochainement aux collectivités concernées pour conclusion des dossiers déposés au titre de la saison 2024/2025.

Collectivités concernées :

APREMONT – Dossier éclairage

ST REMY DE MAURIENNE : éclairage

UGINE : vestiaires

LE MONTCEL : mise en conformité





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 1^{er} septembre 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

NOTE TRES IMPORTANTE : L'application FMI EVOLUE

En effet depuis quelques années maintenant une version plus centralisée a été développée et la fédération nous incite à l'utiliser ce qui est d'ailleurs indispensable pour les dernières tablettes ANDROID qui ne supporte pas l'application traditionnelle 3.9.0.

Je ne peux vous donner plus d'informations à l'heure actuelle, n'ayant pas eu d'information plus précise (guide) et n'ayant pu utiliser cette nouvelle application.

Les premières utilisations nous permettrons de mieux appréhender ce changement.

Premières informations importantes :

Au moment des différentes signatures, les 3 intervenants doivent signer dans un délai de 3 minutes sinon il faut tout reprendre à zéro les signatures,

Voilà la communication de la fédération :

La dernière version de la WebApp FMI peut être déployée sur l'ensemble de vos territoires. Cette solution présente de nombreux avantages.

1. Versions disponibles

Application FMI historique

Dernière version *Play Store* : 3.9.0.0

Dernière version *Apple Store* : 3.9.0

- **⚠ Attention : l'application FMI 3.9.0 n'est plus disponible sur les dernières versions d'Android. Pour les utilisateurs Android avec des versions récentes, il convient donc d'utiliser la *WebApp FMI* (cf ci-dessous).**

WebApp FMI

Dernière version : 5.0.5

- Guide utilisateur pour la mise à jour de l'application ci-joint

Veuillez trouver par [ce lien](#) la procédure d'installation de la Nouvelle Version de la F.M.I. 5 - WEBAPP FMI

2. Mots de passe

Les mots de passe des comptes utilisateurs Footclubs ayant une habilitation "Gestion feuille de match informatisée" ET qui étaient amenés à expirer dans les 3 prochains mois ont été réinitialisés.



Les utilisateurs doivent avoir procédé à la modification de leur mot de passe avant le jour J :
Pour les utilisateurs Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
Pour les utilisateurs exclusivement FMI (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

FMI PROCÉDURE D'EFFACEMENT DONNÉES ET CACHE

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe.

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#) (à confirmer sur Web App FMI)

FMI Demande de formation

Comme toutes les années, nous proposons des séances de formation pour les nouveaux comme pour les anciens membres de vos clubs.

Merci de vous faire connaître avant le 05 septembre afin d'organiser ces formations.

Ecrire aux mails habituels du district et de la commission FMI

A ce jour un seul club s'est positionné

FMI DOCUMENTATION

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI.

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 1^{er} septembre 2025

Présents : Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET, Cédric YSARD

COURRIERS CLUBS

U.S GRIGNON : reçu couleurs maillots équipes 1 et 2

U.S ST REMY : reçu couleurs maillots.

C.A YENNE : reçu couleurs maillots équipes 1 et 2.

F.C MARTHOD : reçu couleurs maillots.

FC MARTHOD : lu et noté, desideratas pris en compte.

ENT DRUMETTAZ MOUXY : reçu couleurs maillots équipes 2, 3 et 4

HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBÉRY : lu et noté, nécessaire fait pour vos rencontres D3 et D4 à domicile saison 2025/2026.

U.S MODANE : lu et noté, liste des éducateurs du club avec N° téléphone.

A.S UGINE : lu et noté, demande de jouer le samedi 19H au lieu du dimanche 15H à domicile à partir du 1^{er} septembre de la saison en cours desideratas hors délais (calendriers déjà confectionné)

Vous pouvez demander sur footclubs d'avancer vos rencontres au samedi, avec l'accord du club adverse dans les délais de rigueur (voir Cf. article 34 des RS du District).

FC BELLE ETOILE MERCURY : lu et noté, nécessaire fait.

COULEURS MAILLOTS CLUBS

RAPPEL : les clubs ci-dessous doivent fournir l'imprimé couleurs maillots avant le 7 septembre 2025 sous peine d'amende.

ALBERTVILLE FOOT 73, UO ALBERTVILLE, AS BARBEAZ, AS BOZEL, CHAMBERY SPORT 73, HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY, AIX FC, US DOMESSIN, FC LA ROCHETTE, US LA MOTTE SERVOLEX, FC PONT, AS MONTAGNY, FC DU NIVOLET.

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE couleur de prêt.



NOTES AUX CLUBS

Les clubs peuvent prendre connaissance du nouveau règlement Sportif 2025/2026 sur le site du District.

Les clubs sont priés d'envoyer au plus vite les lieux où se dérouleront leurs rencontres (terrain officiel et terrain de repli) pour remettre à jour le logiciel 2025/2026 du District, la commission appliquera le règlement, une vérification sera effectuée avec le secrétariat en début de saison. La commission sportive effectuera les calendriers D5 le 9 septembre 2025.

La commission sportive effectuera les calendriers D5 le 09/09/2025.

14 équipes D5 engagées au 31/08/2025 :

US DOMESSIN 2, AS NOVALAISIE NNE 2, AS LA BRIDOIRE 2, CHAMBÉRY SPORT 73 2, ENT. F CHAUTAGNE 2, ENT DRUMETTAZ MOUXY 4, US GRIGNON 2, AS HAUTE COMBE DE SAVOIE 2, AS BOZEL 2, FC SAINT MICHEL 2, CHALLES SF2, MARTHOD SPORT 1, SAINT PIERRE SPORT 2, CŒUR DE SAVOIE 2.

REGLEMENT SPORTIF

36-1-1 – Horaires des rencontres

L'heure des rencontres pour le championnat de Savoie Seniors sera fixée comme suit :

- match principal à 15 H 00
- lever de rideau à 12 H 45

sauf horaires d'hiver qui prendront effet dès le changement d'heure officielle en OCTOBRE, jusqu'au 1er MARS inclus.

- match principal à 14 H 30
- lever de rideau à 12 H 15

Les clubs pourront pour des raisons d'organisation et d'enchaînement de rencontres dans de bonnes conditions (notamment pour les séances d'échauffement lorsque le club ne possède qu'un seul terrain), demander à programmer les rencontres à 12H30 au lieu de 12H45 et à 12H00 au lieu de 12H15 pendant la période d'horaires d'hiver. Cette demande devra être réalisée par le club recevant lors de l'engagement de ses équipes dans les différents championnats.

DEMANDE DE MODIFICATION DE MATCHS

Rencontre n° 53976883 D4 B du 07 septembre 2025 à 15H HAUTE TARENTEISE 2/ FC BAUGES se jouera le 06 septembre 2025 à 18H (terrain J.C Rocca PLAGNE TARENTEISE) avec accord du club adverse.

Rencontre n°53976881 D4 B du 07 septembre 2025 à 12H15 FC BELLE ETOILE MERCURY 3/ US SAINT REMY se jouera à 15H (stade de la GRILLETTE) avec accord du club adverse.

Rencontre n°53976879 D4 B du 06 septembre 2025 à 20H ENT.S DRUMETTAZ MOU 3/AS MONTAGNY 1 se jouera à 19H (stade des FINS 2-SY) avec accord du club adverse.



DIVERS RAPPEL AUX CLUBS

**LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT
DE LA MESSAGERIE OFFICIEL DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE**
« Beaucoup trop de mails viennent de messageries personnelles !!! »

Numéro du club « 0000000@laurafoot.net »

Pour la saison 2025/2026

**Veillez renseigner au plus tôt sur Foot clubs les contacts, « au moins 2 personnes du club » afin de
pouvoir joindre le club le Week end en cas de problèmes divers.**

koesio
CONNEKION MAXIMALE

**Vous accompagne dans
votre transformation
numérique**

Retrouvez-nous dans notre
agence de **Barberaz**
04 79 69 87 60

koesio.com

Impression
Gestion & datas
Sécurité
Informatique
Gestion Documentaire
Communication



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Lundi 1^{er} septembre 2025

ENGAGEMENTS 2025 -2026

Foot clubs : FC-CHAMBOTTE/US-LA RAVOIRE/ENTS-DRUMETTAZ MOUXY/ES-TARENTEISE/JS-CHAMBERY
FC AIX les BAINS/CHAMBERY SPORT 73/FC ST-BALDOPH/UO-ALBERTVILLE/US-DOMESSIN

Le championnat démarre le 13/09 nous envoyer le planning des terrains pour le lundi précédant les rencontres avant 18 H00

COURRIERS REÇU

Reçu : Arrêté municipal de ST-BALDOPH jusqu'au 12 septembre
AIX les BAINS coordonnées coach U 20 (merci)

RAPPEL URGENT

Veuillez nous communiquer le responsable de la catégorie U 20 (téléphone et mails) merci





U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

1^{er} septembre 2025

Bonjour, voici l'heure de la rentrée, veuillez trouver ci-joint :

Les poules de brassage de l'automne :

U17 – Phase Automne Poules de brassage

Brassage Niveau 1 Poule A	
1	AS BARBERAZ 1
2	CHAMBERY SF 1
3	ES DRUMETTAZ-MOUXY 1
4	FC CHAMBOTTE 1
5	GAPS 1
6	GRPT LA SAVOYARDE 1
7	ST PIERRE SPORT 1
8	US CHARTREUSE GUIERS 1
9	US LA MOTTE SERVOLEX 1
10	US LA RAVOIRE 2

Brassage Niveau 1 Poule B	
1	AIX FC 1
2	CA MAURIENNE 1
3	CHAMBERY SPORT 73 1
4	ENT. BASSE MAURIENNE 1
5	ENT. VAL D'HYERES 1
6	FC HAUTE TARENTEISE 1
7	FC MERCURY 1
8	FC NIVOLET 1
9	UO ALBERTVILLE 1
10	US LA RAVOIRE 1

Brassage Niveau 2			
1	FC HAUTE TARENTEISE 2	6	EF CHAUTAGNE-CULOZ 1
2	FC MERCURY 2	7	ETS BOURGET DU LAC 1
3	FC ST BALDOPH 1	8	GRPT CHAMBERY COGNIN 1
4	GRPT LA SAVOYARDE 2	9	US CHARTREUSE GUIERS 2
5	JS CHAMBERY 1	10	EXEMPT.

« En lien avec les poules de brassages de la phase d'automne, voici les modalités d'accession aux différents championnats U17 de printemps :

D1 = Les 5 premiers de chaque poule de brassage Niveau 1

D2 = Les 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} de chaque poule de brassage Niveau 1 + les 2 premiers de brassage Niveau 2

D3- = Les derniers de chaque poule de brassage Niveau 1 + et à partir du 3^{ème} de la poule de brassage Niveau 2

A noter que deux équipes d'un même club ne pourront pas se retrouver dans le même championnat lors de la phase de printemps. »

Les calendriers sont sur le site « Premier match le 13 septembre »



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 1^{er} septembre 2025

COURRIERS REÇU

C.A. MAURIENNE : Noté le lieu de vos rencontres : Stade GAVARINI.

F.C. LA ROCHETTE : Noté votre reprise en Poule D.2.

Le nécessaire a été fait pour votre engagement.

GROUPEMENT UNION .SP .COGNIN .1 : Noté votre désidérata avec les SENIORS, pouvez-vous préciser les terrains à votre disposition, merci.

Vous trouverez le dernier jet du championnat automne. Vérifier si vous avez des commentaires, faites-le rapidement, le calendrier sera réalisé lundi 8 septembre. Il reste une place à pourvoir pour les retardataires.

CHAMPIONNAT SAISON 2025/2026 - U/15 U15 – Phase Automne

D1 A	
1	AIX F.C.2
2	CHARTREUSE GUIERS U.S. 1
3	CHAMBERY SAVOIE FOOT 2
4	GAPS 1
5	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2
6	U.S. LA RAVOIRE 1
7	F.C. CHAMBOTTE 1
8	ENT.VAL D'HYERE 1
9	A.S. BARBERAZ 1
10	CHAMBERY SPORT 73 1

D1 B	
1	DRUMETTAZ MOUXY ENT.S. 1
2	E.S. TARENTEISE 1
3	F.C. MERCURY 1
4	G.J. LA SAVOYARDE 1
5	F.C. DU NIVOLET 2
6	HAUTE TARENTEISE 1
7	MAURIENNE C.A.1
8	U.S. LA RAVOIRE 2
9	ENT. BASSE MAURIENNE 1
10	ENT. F.C. MAURIENNE 1



D2 A	
1	AIX F.C. 3
2	A.S. HTE COMBE DE SAVOIE 1
3	G.J. LA SAVOYARDE 2
4	C.A. YENNOIS 1
5	DOMESSIN U.S. 1
6	ENT DRUMETTAZ MOUXY 2
7	U.O.A.1
8	ETS. LE BOURGET 1
9	ENT F.C. MAURIENNE 2
10	EXEMPT

D2 B	
1	F.C. MERCURY 2
2	F.C. DU NIVOLET 3
3	F.C. SUD LAC 1
4	GJUSCC 1 (G. UNION SP. COGNIN 1)
5	F.C. CHAMBOTTE 2
6	J.S. CHAMBERIENNE 1
7	U.S. LA MOTTE SERVOLEX 3
8	ST. PIERRE SPORT 1
9	F.C. ST. BALDOPH 1
10	FC LA ROCHETTE 1

D2 C	
1	FC BAUGES FC 1
2	U.S. GRIGNON 1
3	E.S. TARENDAISE 2
4	HTE.TARENDAISE 2
5	A.S. BOZEL 1
6	A.S. UGINE 1

SOIT DIX MATCHS,
POULE GEOGRAPHIQUE.

**CAVES
BILLON**

Vins · Spiritueux · Bières · Sodas · Cafés · Services

73330 DOMESSIN
04 76 31 10 27



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Afin de préparer la reprise dans les meilleures conditions, vous pouvez d'ores et déjà engager vos équipes du Football Animation, pour la phase d'automne.

Pour rappel, tous les engagements s'effectuent uniquement, via l'application F.A.L. (Foot Animation Loisir) :

Détail des pratiques disponibles :

- Critériums U11G (F8)
- Critériums U12F (F5)
- Plateaux U9 (F5)
- Plateaux U7 (F4)
- Plateaux U6 (F3)

Nous allons recenser les équipes U9F potentielles, mais pour le moment, les équipes seront intégrées aux plateaux U9 mixtes.

Vous pouvez engager vos équipes au fur et à mesure (Ex : engager deux équipes U9 début septembre, ajouter une 3ème équipe mi-septembre).

N'hésitez pas à vous rendre sur l'article « F.A.L. » pour retrouver les tutoriels des procédures d'engagements (<https://savoie.fff.fr/simple/application-fal/>)

Au moment de l'engagement des équipes, merci de compléter avec rigueur l'identité des référents de catégories et/ou responsables d'équipes (identification via un numéro de licence). Merci de rendre les coordonnées accessibles et visibles pour les utilisateurs (téléphone / mail).

Merci enfin de saisir vos souhaits / desideratas dans les meilleurs délais (terrain indisponible ou volonté d'accueillir sur une date précise).

Aucune inscription par mail ne sera traitée par la Commission du Football Animation.



Foot SAVOIE



PV N° 733 du 3 septembre 2025

COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 1^{er} septembre 2025

PROJET DE CHAMPIONNAT FUTSAL 2025/2026 38-73-74



**Championnat Futsal Seniors
Savoie - Isère - Haute-Savoie**

1

Futsal

Le projet



Actuellement →

- ❖ 1 championnat Futsal Seniors 38 (+ 1 équipe 26/07)
- ❖ 1 championnat Futsal Seniors 73+74

Constat →

- ❖ Championnats en perte de vitesse (7, 8, 9 équipes maximum)
- ❖ Difficulté pour prétendre à une montée en R2 (8 équipes minimum en fin de championnat pour avoir une accession)

Volonté →

- ❖ Proposer un championnat attrayant
- ❖ Proposer une pratique cohérente et stable

Futsal

Engagement des districts



- **Gestion & organisation du championnat (liens entre les présidents des commissions Futsal 38/73/74)**
- **Désignation des arbitres géographiquement : CDA 38 désigne les arbitres pour les rencontres en Isère – Idem 73 & 74**
- **Suivi et accompagnement des clubs**

Futsal

Engagements des clubs



- **Planification des rencontres : respect des délais règlementaires**
- **Modifications des rencontres : respect des dispositions règlementaires**
- **FMI : respect des délais de transmissions**
- **Permettre un climat des rencontres adaptés à la pratique et aux valeurs du futsal et du sport en général**

Futsal

Clubs par département



ISERE
FC BASE
FUTSALL GEANTS
FC PICASSO 2
FC MISTRAL
PAYS VOIRONNAIS FUTSAL
ARBRE DE VIE BERJALLIEN 2
FUTSAL ST MARCELLIN
USBE ? (nouveau club)

HAUTE-SAVOIE
AS THONON
CBF 74 2
FUSTAL ANNECY 2

**POTENTIEL
DE
19 EQUIPES**

SAVOIE
FUTSAL ROCHETTE 2
AS FUTSAL MOUTIERS
FUTSAL MONTMELIAN
FUTSAL BOURGET UNITED
CHARTREUSE GUIERS
HAUTE COMBE
UO ALBERTVILLE

DROME ARDECHE
EYRIEUX EMBROYE

Futsal

Km par clubs



	Base FC	Picasso	Géants	Mistral	Voiron	Bourgoin	St Marcellin	La Rochette	Moutiers	Montmélian	Aix	St Laurent	Haute Combe	Albertville	Thonon	Cluses	Annecy	Eyrieux
Base FC					60	142	110	100	212	98	146	70	160	160	348	314	210	216
Picasso					60	142	110	100	212	98	146	70	160	160	348	314	210	216
Géants					60	142	110	100	212	98	146	70	160	160	348	314	210	216
Mistral					60	142	110	100	212	98	146	70	160	160	348	314	210	216
Voiron						90	90	150	266	150	130	30	216	216	334	298	196	208
Bourgoin							110	180	272	150	132	120	222	222	336	300	196	246
St Marcellin								200	316	200	222	114	268	268	426	390	286	124
La Rochette									122	30	90	100	72	72	294	188	155	312
Moutiers										123	186	214	56	56	292	170	143	428
Montmélian											63	91	79	79	266	230	126	312
Aix												90	140	140	210	174	70	334
St Laurent													164	164	292	256	133	226
Haute Combe														0	236	116	86	380
Albertville														0	236	116	86	380
Thonon																124	152	536
Cluses																	114	502
Annecy																		398
Eyrieux																		
Total	2344	2344	2344	2344	2614	3142	3460	2366	8492	2291	2560	2294	2670	2670	5126	4230	3001	5250

Futsal

Proposition # 1



Championnat en 2 phases

**Phase 1 – géographique
4 x 4/5 équipes**

**Phase 2
Poule haute (accession)
Poules basses
Géographiques**



Foot SAVOIE



PV N° 733 du 3 septembre 2025

Futsal

Proposition # 1



Poule A (4/5 équipes)

ISERE

Phase 1
Aller/retour

Poule C (4/5 équipes)

SAVOIE
A F ROCHETTE O 2
FUTSAL MOUTIERS
AS HAUTE COMBE DE SAVOIE
FUTSAL MONTMELIAN
U O ALBERTVILLE

Poule B (4/5 équipes)

ISERE / DROME

Poule D (4/5 équipes)

SAVOIE/HAUTE SAVOIE
US CHARTREUSE GUIERS
FUTSAL BOURGET UNITED
AS THONON
FUTSAL LAC ANNECY 2
C B F 74 2

Futsal

Proposition # 1



Poule Haute – Accession

1 ^{er} A
2 ^{ième} A
1 ^{er} B
2 ^{ième} B
1 ^{er} C
2 ^{ième} C
1 ^{er} D
2 ^{ième} D

Phase 2

Poules Basses 38/26

3 ^{ième} A
4 ^{ième} A
5 ^{ième} A
3 ^{ième} B
4 ^{ième} B
5 ^{ième} B

Poules Basses 73/74

3 ^{ième} C
4 ^{ième} C
5 ^{ième} C
3 ^{ième} D
4 ^{ième} D
5 ^{ième} D

Matches
aller/retour

Futsal

Proposition #1



Proposer une formule avec une vingtaine de rencontres sur la saison

Phase 1 géographique = réduction des km

Phase 2 = moins compétitive pour les poules basses



Phase 2 = potentiellement km élevés

Poule haute à « enjeu » fort

Merci aux clubs suivants de confirmer ou pas leurs participations au championnat proposé ci-dessus.
Par mail, au District de Savoie, avant mardi 09 Septembre 2025.
Si pas de réponse, pas d'inscription.

Pour le District 74
FLAC 2
ASTHONON
CBF 74 2

Pour le District 73
Futsal Bourget United
Chartreuse Guiers
Futsal Montmelian
Futsal Moutiers
U O Albertville
AS Haute Combe de Savoie
A F Rochette O 2

Comme le championnat est modifié, les inscriptions passées sur Foot Club en Aout 25 ne sont pas pris en compte.
Début de championnat prévu début Octobre 25





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Lundi 1^{er} septembre 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

COUPE DE FRANCE

Les rencontres du 3^{-ème} tour se dérouleront le
Le dimanche 14 septembre 2025

COUPE GAMBARDELLA

1^{er} tour le samedi 6 septembre 2025 à 15h30

<https://laurafoot.fff.fr/competitions>

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE- RAFFIN

1^{er} tour le dimanche 14 septembre 2025 à 15h00
[Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL](#)

2^{ème} tour le mardi 11 novembre 2025
Le tirage est prévu courant octobre

FEMININES A 8

1^{er} tour le dimanche 14 septembre 2025 à 10h00
Le tirage est prévu le 01 septembre 2025

[Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL](#)

U20 TRIQUET

1^{er} tour le mardi 18 octobre 2025
Le tirage est prévu le 6 octobre 2025



Foot SAVOIE



PV N° 733 du 3 septembre 2025

U17 TRONCY - U15 PILLET

1^{er} tour le samedi 6 et dimanche 7 septembre 2025

[Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL](#)

U13 PITCH

1^{er} tour le samedi 20 septembre 2025 à 14h00

Tirage en ligne sur le FAL début septembre

U13 PIGNIER-SERALINI

1^{er} tour le samedi 18 octobre 2025 à 14h00

Le tirage est prévu le 29 septembre 2025

Tirage en ligne sur le FAL

Pour rappel :

Les clubs jouant en U13 D1 seront engagés en Coupe PIGNIER

Les clubs jouant en U13 D3 seront engagés en Coupe SERALINI

Les clubs jouant en **U13 D2** ont la possibilité de choisir leur Coupe :

- Soit en Coupe PIGNIER
- Soit en Coupe SERALINI

Votre demande devra être envoyée via votre messagerie officielle au district à l'attention de la commission des Coupes avant le 30 septembre dernier délai.

Au-delà de cette date la commission engagera elle-même les clubs dans l'une des deux Coupes.

U11 CREDIT AGRICOLE

1^{er} tour le samedi 18 octobre 2025 à 10h00

Le tirage est prévu le 29 septembre 2025

Tirage en ligne sur le FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)

***Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.
Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL avant le lundi qui précède avant 16h00.***

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL avant le lundi qui précède avant 16h00.

Une amende de 35€ sera établie à tous les clubs ne respectant pas ces 2 consignes



COUPE Nationale Futsal – Trophée Michel Muffat-Joly 2025-2026 ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via [FOOTCLUBS](#) des engagements pour l'édition 2025/2026 de la Coupe Nationale Futsal – Trophée Michel Muffat-Joly.

► **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 10 septembre 2025 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

► **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2024/2025,**
vous devez vous inscrire via le menu :

« Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) »
puis « Fédération Française de Football ».

Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 10 septembre 2025 (dernier délai)

Droits d'engagement : 10 Euros



FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Lundi 1^{er} septembre 2025

COURRIERS RECU

Reçu : Aucun

ENGAGEMENTS 2025 / 2026

9 ENGAGEMENTS :

- CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL
- US DOMESSIN
- FC HAUTE-TARENTEISE
- USC AIGUEBELLE
- US SAINT REMY
- JS CHAMBERY
- ENT A PORTUGAIS CROIX ROUGE - ES BOURGET DU LAC
- FC LA ROCHETTE
- ENT CHAUTAGNE

 	<p>PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION</p> <p>450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr</p>	 
--	---	--



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 1^{er} septembre 2025

NOTE AUX CLUBS

La réunion de préparation aura lieu le LUNDI 15 SEPTEMBRE à 19h au District de Savoie. Une collation sera servie à l'issue de la réunion.

Tous les clubs intéressés sont invités (responsable de l'équipe, dirigeants...)





COMMISSION FAIR PLAY

M. MOREL-BIRON Francis 07 68 57 28 64

Réunion du 1^{er} septembre 2025

CLASSEMENT FAIRPLAY

Challenge Fair-Play Seniors - Saison 2024/2025 CLASSEMENTS

1° DIVISION		
1	CHARTREUSE GUIERS	48
2	AIGUEBELLE	51
3	LAISSAUD	57
4	VAL D'HYERES	63
5	MONTMELIAN	66
6	CHAMBOTTE 2	77
7	ST PIERRE SPORT	84
8	COGNIN	97
9	ALBERTVILLE U.O.A.	99
10	PORT CRX ROUGE	101
11	HTE TARENDAISE	105
12	ES TARENDAISE 2	113

2° DIVISION		
1	NIVOLET	44
2	CUINES LA CHAMRE	56
3	CA MAURIENNE 7° SPORTIF	58
4	CHAMBERY JS 12° SPORTIF	58
5	GRAND MONT LA BATHIE 9°SPO	58
6	CHAUTAGNE	59
7	DRUMETTAZ MOUX 2	61
8	LA MOTTE 2	63
9	UGINE 1 FORFAIT	85
10	VILLARGONDRAN	92
11	LA RAVOIRE	93
12	YENNE 1 FORFAIT	100

RECOMPENSES		
1	CHARTREUSE GUIERS	300
2	PLUS DE 50 POINTS	150
3	PLUS DE 50 POINTS	75

RECOMPENSES		
1	NIVOLET	300
2	PLUS DE 50 POINTS	150
3	PLUS DE 50 POINTS	75



Foot SAVOIE



PV N° 733 du 3 septembre 2025

3° DIVISION A		
1	CHAMBOTTE 3	54
2	CHALLES	56
3	LE PONT DE BEAUVOISIN 2	57
4	CHY PORT CRX RGE 2	59
5	HT FOOT CHAMBERY	67
6	LA RAVOIRE 2	69
7	DOMESSIN	70
8	NOVALAISE	76
9	SUD LAC	84
10	ST BALDOPH	103
11	CHAM SPORT 73	106
12	BRISON ST INNOCENT	145

3° DIVISION B		
1	CŒUR SAVOIE	24
2	ST MICHEL	34
3	BAUGES	39
4	MERCURY BELLE ET2	42
5	MONTMELIAN 2	42
6	MONT JOVET BOZEL	43
7	LE BOURGET	50
8	CUINES LA CHBRE 2 1 FORFAIT	58
9	APREMONT	64
10	MODANE	64
11	GRIGNON	65
12	LA ROCHETTE	97

RECOMPENSES		
1	PLUS DE 50 POINTS	300
2	PLUS DE 50 POINTS	150
3	PLUS DE 50 POINTS	75

RECOMPENSES		
1	CŒUR SAVOIE	300
2	ST MICHEL	150
3	BAUGES	75

4° DIVISION A		
1	LA MOTTE 3	20
2	CŒUR SAVOIE 2	30
3	LA BRIDOIRE	33
4	LAISSAUD 2	37
5	CHARTREUSE GUIERS 2	40
6	ST BALDOPH 2	47
7	YENNE 2	57
8	VAL D'HYERES 2	58
9	PONT FC	62
10	NIVOLET 2 1 FORFAIT	86

4° DIVISION B		
1	ST PIERRE SPORT 2	21
2	MONTAGNY	22
3	ST REMY	23
4	AIGUEBELLE 2	37
5	ALBERTVILLE 2	39
6	HTE COMBE SAVOIE	39
7	VILLARGONDRAN 2 1 FORFAIT	42
8	CA MAURIENNE 2 1 FORFAIT	52
9	HTE TARENTEISE 2 2 FORFAIT	76
10	MODANE 2	FG
11	UGINE 2	FG

RECOMPENSES		
1	LA MOTTE 3	240
2	CŒUR SAVOIE 2	120
3	LA BRIDOIRE	60

RECOMPENSES		
1	ST PIERRE SPORT 2	240
2	MONTAGNY	120
3	ST REMY	60



5° DIVISION A		
1	ST MICHEL 2	6
2	MERCURY 3	11
3	DRUMET MOUXY 3	12
4	LA BATHIE 2	13
5	CHAUTAGNE 2	13
6	HTE COMBE 2	13
7	ALBERTVILLE FOOT 73	18
8	CHALLES 2	18
9	COGNIN 2	20
10	HFCC 2 2 FORFAITS	62
11	SUD LAC 2	27
12	NOVALAISE 2	28
13	VAL D'HYERES 3 1 FORFAIT	29
14	AIX 3	33
15	DOMESSIN 2 2 FORFAITS	54
16	GRIGNON 2 1 FORFAIT	66
17	LA ROCHETTE 2 3 FORFAITS	67
18	BOZEL 2 3 FORFAITS	70
19	LA BRIDOIRE 2 3 FORFAITS	70
20		
21		

RECOMPENSES		
1	ST MICHEL 2	280
2	MERCURY 3	200
3	DRUMET MOUXY 3	120
4	LA BATHIE 2	90
5	CHAUTAGNE 2	80
6	HTE COMBE 2	70

CHALLENGES 2024 / 2025

CHALLENGE ALBERT ROISSARD

LAUREAT : ST MICHEL DE MAURIENNE 450 €

PRIX DU COMITE DIRECTEUR

LAUREAT : BAUGES FC 450 €

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE JEAN-PAUL THENIS

LAUREAT : FC LAISSAUD 1600 €



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 3 septembre 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdesslem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LCONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation
Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2025 – 2026

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 30 août 2025 et samedi 13 septembre 2025

Lieu : Stade Bardassier - MOUTIERS

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 10

N'Dakpin YABOUE - Franck LAMBERT (JS CHAMBERIENNE)

Mohamed KHELOUFI (SO PONT DE CHERUY CHAVANOZ 38)

Emmanuel CHASSAGNE (FC DU HAUT RHONE 74)

Alexandre DESHOGUES (FC MARCELLAZ ALBANAIS 74)

Godefroid SESSOU (UO ALBERTVILLE)

Vincent MARCHESE (FC MERCURY)

Benjamin WEST (US GRAND MONT LA BATHIE)

Loïc POUGET – Manon ROIGNAU (ES TARENTEISE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 20 août 2025.

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 octobre 2025 et mercredi 5 novembre 2025

Lieu : Stade André THUNOT - LESCHERAINES

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 2

Nicolas GRANIER (JS CHAMBERIENNE)

Ulysse PINCON (CŒUR DE SAVOIE)

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 1er novembre 2025 et mardi 11 novembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 7

Baptiste ORDONEZ - Lohan ROSE (US LA MOTTE SERVOLEX)

KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Fatih CUCUN - Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Maxime GRANGER – Vincent GRANGER (SAINT PIERRE SPORT)

Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 10 décembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 janvier 2026 et samedi 31 janvier 2026

Lieu : Stade Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 12



Sébastien PUPIER (ET S LE BOURGET DU LAC)
Kevin DELLINGER - KASMI Mohamed - Skander BERROUR (US LA RAVOIRE)
Abdellah AOUAME (FC PAYS DE GEX 74)
Laurent DENEUX (FC LAISSAUD)
Jordan GARDET - Julien PACCALET - WYTS Romain (SAINT PIERRE D'ALBIGNY)
Allan PAUL (US LA MOTTE SERVOLEX)
Cédric COQUILLARD (MONTMÉLIAN A)
Candidat non prioritaire car hors département
Alexis ROUX NADER (US VETRAZ MONTHOUX 74)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu : Stade de la Grillette - MERCURY

Coût : 120 €

Inscription reçue : 1

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

Lieu : à définir

Coût : 120 €

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

Lieu : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 4

Mohamed TRAORE (FC NIVOLET)

Kévin DELLINGER (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

Abdelhakim ALIDRA - Djamel ALIDRA (ETS SEYNOD 74)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : à définir

Coût : 120 €

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 6 novembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2



Foot SAVOIE



PV N° 733 du 3 septembre 2025

Candidats non prioritaires car hors département

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)
Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 25 novembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)
Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 70 €





COMMISSION LABEL

Président : Fabien FONTAINE

commissionlabel@savoie.fff.fr

Le 3 septembre 2025

NOTE AUX CLUBS

À l'attention des :

- Clubs non labellisés lors des précédentes saisons,
- Clubs en démarche de renouvellement lors de la saison 2025/2026
- D'autres clubs qui ne sont pas encore venus dans la démarche

Les clubs qui souhaitent s'engager dans les démarches qualité :

- LABEL JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE
- LABEL JEUNES FÉMININE FFF CRÉDIT AGRICOLE

doivent envoyer au district avant le :

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025

un courrier signé par le Président et le Comité directeur du club.

Cette lettre devra faire ressortir les motivations ainsi que les attentes du club concernant la démarche label.

Une réunion de présentation des LABELS JEUNES FFF CRÉDIT AGRICOLE aura lieu le **JEUDI 02 OCTOBRE** au district.



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion CDA SAVOIE du 01 septembre 2025

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Emmanuel BONTRON,
Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Christophe DUPAYS, Remi LEFEBVRE

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Tayfun DURMAZ (indépendant), signale son absence à l'Assemblée Générale des arbitres du 06/09/25
Motif professionnel

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-RAS

Mail, Courrier Club :

-Club de COGNIN SPORT, demande de récusation d'arbitre pour la saison.

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :

-District du PUY- DE-DOME, demande de transfert de dossier de M. Jérôme SOLTYSIAK

-District de LA GIRONDE, Demande de rattachement sur la GIRONDE, dossier : M. Timothée DONNEAUD

-M. Tony GAUTIER (Directeur de l'Arbitrage. FFF) plan action fédérale

INDISPONIBILITES - ARBITRE

LECORNE Cedric Indisponible le 07/09/2025, Raison professionnelle

CHAMMY Jamal Indisponible le 06/09/2025, Raison professionnelle

DURMAZ Tayfun Indisponible du 06/09/2025 au 08/09/2025, Congés

BELAROUCI Ismael Indisponible le 06/09/2025, Raison professionnelle

BEKSAS Aissa Indisponible du 14/08/2025 au 30/09/2025 de 07H30 à 23H30, Raison personnelle

LAMBERLIN Yann Indisponible le 06/09/2025, Congés

YILDIRIM Esat Indisponible du 01/09/2025 au «30/06/2026 Le Samedi, Raison professionnelle

ROIGNAU Dylan Indisponible du 03/05/2025 au 20/10/2025, Raison professionnelle

EXCOFFIER Fabien Indisponible le 06/09/2025 de 14H à 23H30, Convenance personnelle

JUNG Louis Indisponible du 06/09/2025 au 07/09/2025, Convenance personnelle

TASSART Benoit Indisponible du 15/08/2026 le samedi de 07H30 à 18H30, Convenance personnelle

MADI Ahamada Indisponible du 21/08/2025 au 10/09/2025 le dimanche Convenance personnelle



Foot SAVOIE



PV N° 733 du 3 septembre 2025

MODULE OBSERVATION / CONTROLE

Formation
Observation
Contrôle



Le regroupement des Observateurs et Contrôleurs d'Arbitres
à lieu le samedi 13 septembre 2025
Au stade de GRESY-MONTAILLEUR
(Présence à 9h00)

Ordre du jour :

Accueil des participants
Bilan de la saison 2024-2025
Développement sur la fonction
Modifications des lois du jeu
Consignes

Restauration

Merci de confirmer votre présence à ce module, par MAIL ou SMS ou Appel téléphonique

Liste des participants :

Messieurs :

Jacky MESTACH, Daniel DESMARIEUX,
Didier ANSELME,

Ali BOUBAKER, Jean-Pierre BUTEL, Bernard CAMUS, Michel CHEVALLIER, Mohamed DAIF, Sébastien DUFANT,
Patrick GALLET, Fabien EXCOFFIER, Gilles HUNSTEDT, Martine LECHALARD, Alphonse LOMBARD, Francis MOREL-
BIRON, Ernest PICQUE, Romuald PINET, Gérard SOTO, Arthur VENA, Robin VERDOYA, Henri VINCENT, Mehmet
KARABULUT, Cédric LECORNE, Remi LEFEBVRE, Hugo POINTET, Melih KARABULUT,

RAPPEL AUX ARBITRES et CLUBS

RASSEMBLEMENT DES ARBITRES

L'Assemblée Générale des Arbitres à lieu le **samedi 06 septembre 2025**
Test physique au **stade de BARBERAZ** (Présence à 8h15)
Suivi de l'Assemblée Générale à l'**Auditorium de la Maison des Sports de CHAMBERY**

Ordre du Jour :

Bilan de la saison 2024/2025
Consignes pour la saison 2025/2026
Modifications des lois du jeu

Consignes :

**Tous les arbitres se doivent d'être présents,
(Attendu qu'il y a d'importantes modifications aux lois du jeu)**



INFORMATION AUX CLUBS



**A l'attention des Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,
Bien-sûr à tous les futurs candidats.**

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage.

Elle se déroulera aux dates suivantes :

Du 18 octobre 2025 et dimanche 19 octobre 2025

(District de Football de SAVOIE et Stade à définir)

Et

Le samedi 25 octobre 2025 (séance 7 administrative et examen)

(District de Football de SAVOIE)

Clubs, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats (Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

04.72.15.30.21

ou

formations@laurafoot.fff.fr

DATES A RETENIR

Saison : 2025/2026

Samedi 06 septembre : Assemblée Générale des Arbitres (Test Physique et AG)

Lundi 08 septembre : Réunion CDA

Samedi 13 septembre : Regroupement des Observateurs , Accompagnateurs Arbitre (GRESY MONTAILLEUR)

Lundi 15 septembre : Réunion CDA

Lundi 22 septembre : Réunion CDA

Lundi 29 septembre : Réunion CDA

Lundi 06 octobre : Réunion CDA

Lundi 13 octobre : Réunion CDA

Samedi 18 octobre : Formation FIA et rattrapage Test Physique

Dimanche 19 octobre : Formation FIA

Lundi 20 octobre : Réunion CDA

Samedi 25 octobre : Formation FIA , Examen

Lundi 27 octobre : Réunion CDA



COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT de l'ARBITRAGE

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

STATUT DE L'ARBITRAGE

Procès-verbal du 1^{er} septembre 2025

La commission Statut d'Arbitrage :

Président : M. Daniel DESMARIEUX,

Membres représentant les Arbitres : Mrs Alphonse LOMBARD, Christophe DUPAYS, Luc ALIX,

Membres représentants des Clubs : Mrs Daniel MAILLAND-ROSSET, Francis MOREL-BIRON,

En attente de validation Comité Directeur : Mrs Yves COLLOMB, Pierrick KUBALA, Jacky MESTACH,

COURRIERS

1. Dossier : M. Sofiane BOUSSETTA (arbitre du FC APREMONT)

2. Dossier : M. Kamel GHAZI (arbitre du FC APREMONT)

Décision Commission Statut d'arbitrage du District de SAVOIE

Le club étant mis en sommeil cette saison.

Les arbitres concernés sont déclarés Indépendant pour la saison 2025/2026. Ils ne pourront représentés un nouveau club que la saison 2026/2027

Le Statut Fédéral :

Article 32 - Cas particuliers

1. En cas de fusion entre deux ou plusieurs clubs, l'arbitre qui ne désire pas renouveler sa licence pour le club issu de la fusion doit introduire une demande de licence d'indépendant ou en faveur d'un nouveau club au plus tard le 21^{ème} jour qui suit la date de l'Assemblée Générale constitutive du club nouveau ou du club absorbant, ou au plus tard le 15 juin si cette Assemblée Générale constitutive est antérieure au 25 mai.

En cas de demande de changement de club, il est licencié à son nouveau club au 1^{er} jour de la saison qui suit la date de la fusion, dans les conditions fixées à l'article 30.

Précision. En cas de forfait général d'un club ou de mise en non-activité totale, l'arbitre peut introduire une demande de licence d'indépendant ou en faveur d'un nouveau club dès le 1^{er} jour de la saison qui suit la date du forfait ou de la mise en non-activité de son ancien club, dans les conditions fixées aux articles 30 et 31.

3-Dossier : M. Mohamed AYARI



Demande de changement de club.

Courrier / Mail : de M. Mohamed AYARI (CSF), demande de mutation club

Courrier / Mail : C S F (dossier Club et arbitre)

***Décision:**

Attendu que **M. Mohamed AYARI** (Licence n°2548233435, Senior District) – représentait le club de CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL sur la saison 2024-2025

M. Mohamed AYARI a formulé une demande de rattachement au club du F.C. LE NIVOLET pour la saison 2025-2026.

La Commission Départementale du statut de l'Arbitrage de SAVOIE.

Considérant que cette requête ne répond pas aux critères imposés par l'article 33c du Statut Fédéral de l'Arbitrage, la Commission déclare M. Mohamed AYARI, arbitre indépendant dès la saison 2025/2026 jusqu'à la saison 2028/2029.

Il peut toutefois prendre une licence d'arbitre au titre du F.C. NIVOLET, club situé à moins de 50 km de son domicile mais sans pouvoir le couvrir.

4-Dossier : M. Mohamed AMLIL

Demande de changement de club.

Courrier / Mail : de M. Mohamed AMLIL

***Décision:**

Attendu que **Mr Mohamed AMLIL** a formulé une demande de rattachement au club d'E S TARENTOISE pour la saison 2025/2026.

M. Mohamed AMLIL (licence n°9603345943, Senior District) – représentait le club de l'U O ALBERTVILLE en 2024-2025

La Commission Départementale du statut de l'Arbitrage de SAVOIE.

Considérant que cette requête répond aux critères imposés par l'article 33c du Statut Fédéral de l'Arbitrage, la Commission déclare M. Mohamed AMLIL, arbitre ne couvrant plus son club d'origine ceci dès la saison 2025/2026.

Il pourra représenter et prendre une licence d'arbitre au titre du club de l'E S TARENTOISE, club situé à moins de 50 km de son domicile.

Le statut d'Arbitrage de LIGUE rendra sa décision finale

5-Club de l'U S LA RAVOIRE : pouvant bénéficier de l'article 45 pour la saison 2025/2026 donc d'une mutation supplémentaire,

Informe l'utiliser dans leur équipe Seniors 1 (D2) pour la saison 2025/2026

6-Dossier Mutation supplémentaire

-Information Statut de Ligue : Le club de l'E S TARENTOISE, a droit à un joueur muté supplémentaire. **Informe l'utiliser en équipe 1, en D1 pour la saison 2025/2026**



Question 1 : Les amendes du statut d'arbitrage ont-elles changés évoluées cette saison 2023/2024 ?

Réponse : Oui, effectivement les amendes ont été modifiées cette saison : dans les catégories inférieures à la D1, l'amende est à 60 euros par manque d'arbitre (décision : REGLEMENTS GENERAUX Laura Foot 2023/2024), pour les D5 c'est inchangé pas d'amende et pour les D1 inchangé également 120 euros par manque d'arbitre.

Question 2 : Quel statut faut-il acté pour la catégorie U20 Seniors ou Jeune) ?

Réponse : Prise en compte de cette catégorie par le statut JEUNE

Question 3 : Un arbitre qui est suspendu disciplinairement, compte-il au statut d'arbitrage sur la saison ?

Réponse : Oui, s'il a fait son nombre de match et qu'il a officiellement arbitré 1 match dans les 3 dernières journées de championnat et/ou coupe.

Non, s'il n'a pas fait son nombre de match et qu'il n'a pas officiellement arbitré 1 match dans les 3 dernières journées de championnat et/ou coupe.

Clubs, si vous avez des interrogations, des questions : sur le règlement du statut d'arbitrage Fédéral et Régional, et application en District, La commission du Statut d'Arbitrage vous renseignera au mieux.





ANNEXES

- Rencontres
- Amendes

